



FICHE DE NUMEROTATION N° 600593-195351

Autorite Contractante:

CLINIQUE PERINATALE MOHAMED VI BAMAKO

MARCHE N° 1254/M-2025

CELLULE MARCHES PUBLICS AUPRES DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU
DEVELOPPEMENT SOCIAL

MODE DE PASSATION: DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX A
COMPETITION OUVERTE

APPROUVE LE : _____

NOTIFIE LE : _____ par Ordre de Service n° _____

OBJET: Fourniture et Pose de Panneaux solaires et tous les accessoires au compte de la CPM- VI

TITULAIRE(S):

ETS BEGNE NIARE NIF: 082100760D

MONTANT DU MARCHE: 69 903 200 F CFA TTC

DELAI D'EXECUTION: 3 mois

FINANCEMENT: BN

Section : 628

Chapitre

Nature

50120210013001000000

235102

Enregistré au Service des Impôts:

DATE DE NUMEROTATION: 2025-05-06 12:22:58.0

MINISTERE DE LA SANTE ET
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But ~ Une Foi

.....
CLINIQUE PERINATALE MOHAMMED VI-B

Tel. : 20 23 29 58

CONTRAT N° ~~~~~/MSDS-CPMP/2025

(Suivant l'Arrêté n°2020- 1560/MEF – SG du 22 Avril 2020 portant modification de l'Arrêté n°2015-3721/MEF – SG du 22 octobre 2015, fixant les modalités d'application du décret N°2015-0604/P-RM du 25septembre 2015, portant code des marchés publics et des délégations de service public)

APPROUVE-LE _____

NOTIFIE-LE _____

OBJET : LA FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX SOLAIRES ET TOUS LES ACCESSOIRES AU COMPTE DE LA CLINIQUE PERINATALE MOHAMMED-VI DE BAMAKO.

TITULAIRE : ETS BEGNE NIARE

BOUGOUBA RUE 77 PORTE 737 BAMAKO-MALI

TEL : 20 21 50 81/ 66 74 33 57 ;

NIF : 082100760D ;

RC : MABKO2006B.5674

Compte Bancaire N° **ML** 016 0122002040136671784 BDM

MONTANT DU MARCHÉ : Soixante-Neuf Millions Neuf Cent Trois Mille Deux Cent Francs CFA (69 903 200) TTC

DÉLAI D'EXÉCUTION : Trois (03) mois

FINANCEMENT : Budget national, exercice 2025

CHAPITRE : 50-1-2021-0013-001-000000.

C.E 23-5-1-02

PRM : Le Directeur Général

Enregistré au service des impôts

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix à compétition ouverte (DRPCO) N°001 2025 entre la Direction de la Clinique Périnatale Mohammed-VI B (ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante ») d'une part et ETS BEGNE NIARE, Bougouba Rue 77 Porte 737 Bamako-Mali, Tél. : 20 21 50 81/ 66 74 33 57, NIF : 082100760D, RC : MABKO2006B.5674 (ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part :

ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, à la fourniture et pose de panneaux solaires et tous les accessoires au compte de la Clinique Périnatale Mohammed-VI De Bamako et a accepté une offre du fournisseur pour la livraison de ces fournitures pour un montant égale à : Soixante-Neuf Millions Neuf Cent Trois Mille Deux Cent Francs CFA (69 903 200) FCFA, TTC.

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

L'acte d'engagement ;

Le devis estimatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire];

Le bordereau des prix unitaires ;

Les spécifications techniques ;

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de : Soixante-Neuf Millions Neuf Cent Trois Mille Deux Cent (69 903 200) FCFA, TTC. Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de trois (03) mois.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après :

Après l'exécution définitive des travaux.

Les règlements au profit du fournisseur au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte N° **ML 016 0122002040136671784** au nom des ETS BEGNE NIARE à la BDM, après service fait et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante » qui délivrera une attestation de service fait.

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION :

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent

(5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de deux millions cinq cent (2 500 000) *FCFA*.

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

Les prestations sont faites chaque trimestre sanctionnées par une attestation de service fait.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à un deux mille cinq centième (1/2500ème) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT (Sans Objet)

L'Autorité Contractante est tenue de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 11 : RESILIATION

Lu et accepté par Le Prestataire	Conclu par Le Chef de Service Administration et Finances
Bamako, le _____	Bamako, le _____
Vu par Le Contrôleur Financier	Approuvé par Le Directeur Général
Bamako, le _____	Bamako, le _____

--	--

ETS BEGNE NIARE

Rénovation Bâtiment-Climatisation-Electricité

Commerce General

BP : E2181/Tel : 66 74 33 57

BDM SA N° ML 016 0122002040136671784/ RC.MA.BKO.2006. B.5674/ NIF : 082100760 D

Bougouba Rue : 77 Porte : 737 Bamako-Mali

Date

DEVIS ESTIMATIF

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
					délai	lieu
1.	F/P Panneaux solaires photovoltaïques 540 WC	180	100 000	18 000 000	(03) mois	CPMVI-B
2.	F/P Convertisseurs hybrides 15 KVA	10	1 200 000	12 000 000	(03) mois	CPMVI-B
3.	Accessoires d'implantations et installations -F/P câble souple 4*16MM2=600ML -F/P câble souple 1*50MM2=75ML -F/P Boite étanche PT4=8U -F/P Gaine serpent=12U -F/P Goulotte 100/100=U15 -F/P cosse à sertir =48U -F/P Colier à ceinture=U30 -F/P Support PV avec bétonnage=U180	01	16 540 000	16 540 000	(03) mois	CPMVI-B
4	Batterie hybrides 15 KVA	10	1 270 000	12 700 000	(03) mois	CPMVI-B
	TOTAL HT			59 240 000		
	TVA 18%			10 663 200		
	TOTAL TTC			69 903 200		

Arrêté le présent devis à la somme de : soixante-neuf millions neuf cent trois mille deux cent (69 903 200) Francs CFA

Le Directeur

ETS BEGNE NIARE

Rénovation Bâtiment-Climatisation-Electricité

Commerce General

BP : E2181/Tel : 66 74 33 57

BDM SA N° ML 016 0122002040136671784/ RC.MA.BKO.2006. B.5674/ NIF : 082100760 D

Bougouba Rue : 77 Porte : 737 Bamako-Mali

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	Désignation	Prix unitaires en Chiffres	Prix unitaires en Lettres
	F/P Panneaux solaires photovoltaïques 540 WC	100 000	Cent mille
	F/P Convertisseurs hybrides 15 KVA	1 200 000	Un million deux cent mille
	Accessoires d'implantations et installations -F/P câble souple 4*16MM2=600ML -F/P câble souple 1*50MM2=75ML -F/P Boite étanche PT4=8U -F/P Gaine serpent=12U -F/P Goulotte 100/100=U15 -F/P cosse à sertir =48U -F/P Colier à ceinture=U30 -F/P Support PV avec bétonnage=U180	16 540 000	Seize millions cinq cent quarante mille
	Batterie hybrides 15 KVA	1 270 000	Un million deux cent soixante-dix mille

Bamako Le

Le Directeur

ETS BEGNE NIARE

Rénovation Bâtiment-Climatisation-Electricité

Commerce General

BP : E2181/Tel : 66 74 33 57

BDM SA N° ML 016 0122002040136671784/ RC.MA.BKO.2006. B.5674/ NIF : 082100760 D
Bougouba Rue : 77 Porte : 737 Bamako-Mali

DESCRIPTION TECHNIQUE DES FOURNITURES

N°	Désignation	Description détaillée de l'article		Quantité	Livraison	
		Les spécifications techniques demandées	Les spécifications techniques proposées		Délai	Lieu
01	F/P Panneaux solaires photovoltaïques 540 WC	540 WC	540 WC	180	03 mois	CPMVI-B
02	F/P Convertisseurs hybrides 15 KVA	15 KVA	15 KVA	10		
03	Accessoires d'implantations et installations -F/P câble souple 4*16MM2=600ML -F/P câble souple 1*50MM2=75ML -F/P Boite étanche PT4=8U -F/P Gaine serpent=12U -F/P Goulotte 100/100=U15 -F/P cosse à sertir =48U -F/P Colier à ceinture=U30 -F/P Support PV avec bétonnage=U180	Accessoires d'implantations et installations	Accessoires d'implantations et installations	01		
04	Batterie hybrides 15 KVA	Hybrides 15 KVA	Hybrides 15 KVA	10		

Bamako Le

Le Directeur

ETS BEGNE NIARE

Rénovation Bâtiment-Climatisation-Electricité

Commerce General

BP : E2181/Tel : 66 74 33 57

BDM SA N° ML 016 0122002040136671784/ RC.MA.BKO.2006. B.5674/ NIF : 082100760 D

Bougouba Rue : 77 Porte : 737 Bamako-Mali

ACTE D'ENGAGEMENT

A

Monsieur le Directeur de la Clinique Périnatale Mohammed VI de Bamako

Je soussigné **Monsieur BEGNE NIARE**, agissant au nom et pour le compte des **ETS BEGNE NIARE** Inscrit au Registre du Commerce sous, **RC : MA BKO2006B5674**

Numéro d'identification fiscale (NIF) : **082100760D**

Faisant élection de domicile à **Bamako - Bougouba Tél : 66 74 33 57 République du Mali.**

Après avoir examiné toutes les clauses du contrat, et apprécié à mon point de vue et sous ma Responsabilité la nature des prestations relatives à la fourniture et pose de panneaux solaires et tous les accessoires au compte de la clinique périnatale Mohammed-VI de Bamako, me soumetts et m'engage à exécuter le contrat pour la somme de : : soixante-neuf millions neuf cent trois mille deux cent (69 903 200) **FCFA TTC.**

Je m'engage à commencer et terminer la fourniture et pose des panneaux et accessoires dans un délai de trois (03) mois à compter de la date de réception de la notification du contrat.

Je garantis l'administration contre toute poursuite éventuelle pouvant résulter de l'application de procédés couverts par des brevets d'invention.

Les sommes qui me seront dues pour l'exécution du présent contrat feront l'objet de virement au compte bancaire N° **ML 016 01220020401366717 84 BDM SA** au nom des ETS BEGNE NIARE.

Bamako le.....

Le Directeur

MINISTERE DE LA SANTE ET DU
DEVELOPPEMENT SOCIAL

République du Mali

Un Peuple~ Un But – Une Foi

Clinique Périnatale Mohammed-VI B

Tél : 20 23 29 58

**RAPPORT D’EVALUATION DES PROPOSITIONS DE PRIX EN
REPONSE A LA FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX SOLAIRES ET TOUS
LES ACCESSOIRES AU COMPTE DE LA CLINIQUE PERINATALE MOHAMMED-
VI DE BAMAKO.**

FINANCEMENT : Budget National – Exercice 2025

2025

Objet :

Evaluation des offres en réponse à la Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte n°001/DRPCO-CPMVI/2025 relative à la fourniture et pose de panneaux solaires et tous les accessoires au compte de la Clinique Périnatale Mohammed-VI De Bamako. Ces prestations sont à réaliser à la clinique Périnatale Mohammed VI.

Référence du Marché :

DRPCO-CPMVI/N°001/ 2025

Date et numéro de Publication : journal L'Indépendant_N°06127 du 17 janvier 2025.

Date et lieu de dépôt des offres : mardi 11 mars 2025, au secrétariat de la Clinique Périnatale Mohammed-VI B.

Date et lieu d'ouverture des offres : mardi 11 mars 2025, à 10 heures 00 mn, à la Clinique

Nombre de plis vendus : 02

Nombre de plis reçus : Cinq (02)

1. **ETS BEGNE NIARE ;**
2. **EXCLUSIVE AFRICA SARL;**

Membres de la commission d'analyse :

- ~ M. Lanciné COULIBALY (Président) ;
- ~ M. Makan DANSOKO (Rapporteur) ;
- ~ M. Lassana CAMARA (Membre) ;
- ~ Mme Kadidia SANOGO (Membre)

Déroulement :

L'ouverture des plis a eu lieu **mardi** 11 mars 2025 à 10 heures 00 mn dans la salle de conférence de ladite Clinique. Cette ouverture a donné les résultats ci-après.

- | | | |
|---|-----------------------|-----------------------------|
| 1 | ETS BEGNE NIARE | 69 903 200 F CFA TTC |
| 2 | EXCLUSIVE AFRICA SARL | 70 918 000 fCFA TTC |

VERIFICATION DES OFFRES :

TABLEAU N°1 : VERIFICATION DE LA FOURNITURE ET DE LA CONFORMITE DES PIECES

N° Ordre	Désignation des pièces	SOUSSIONNAIRES	
		Pli n°1: ETS BEGNE NIARE	Pli n°2: EXCLUSIVE AFRICA SARL
1	Soumission et engagement (datée et signée)	FC	FC
2	Registre du commerce.	FC	FC
3	Certificat de non faillite datant de moins de 3 mois.	FC	FC
4	Carte d'Identification fiscale (NIF).	FC	FC
5	Quitus fiscal en cours de validité.	FC	FC
7	Marché similaire	FC	FC
8	Spécifications techniques	FC	FC
9	Expérience Personnel (CV)	SO	SO
10	Etats financiers	FC	FC
11	Ligne de crédit	SO	SO
12	Attestation de la TVA	FC	FC
13	Caution de Soumission	FC	NF
14	Résultat	Retenue	Rejetée

FC : Fourni conforme

FNC : Fourni Non Conforme

NF : Non Fourni

Sans Objet : SO

Pli n° 2 (EXCLUSIVE AFRICA SARL) :

- Ce soumissionnaire n'a pas fourni la caution de soumission.

En conséquence, l'offre du pli n°2 est écartée pour la suite de l'évaluation

CORRECTION DES ERREURS EVENTUELLES :

▪ **TABLEAU N°2 : RECAPTULATIF ET COMPARAISON DES OFFRES.**

- Ministère de la Santé et du Développement Social/CPM-VI B
- Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte n°001/MSDS-CPM VI /2025.
- Date de remise des plis : **mardi** 11 mars 2025
- Date d'ouverture des plis : **mardi** 11 mars 2025 à 10 heures 00 mn
- Lieu d'ouverture : CPM-VI/MSDS

N°	Noms soumissionnaire	Montant lu publiquement HT	Erreur	Montant corrigé	Rang	Observations
1	ETS BEGNE NIARE	<i>69 903 200</i>	Néant	<i>69 903 200</i>	1 ^{er}	Néant

Observations :

Après vérification, aucune erreur ou omission n'a été constatée sur l'offre du pli n°1.

Vérification de la Post Qualification

A l'issue des travaux :

Le soumissionnaire du pli n°1 **ETS BEGNE NIARE**, déclaré substantiellement conforme et dont l'offre a été évaluée et classée la 1^{ère} moins – disant, est qualifié dans la mesure où son offre répond au critère de post qualification.

CONCLUSION :

A l'issue de l'évaluation et du classement des offres consécutives à la Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte DRPCO n°001/MSDS-CPM VI/2025 relative à la fourniture et pose de panneaux solaires et tous les accessoires au compte de la Clinique périnatale Mohammed-VI de Bamako. Ces prestations sont à réaliser à la clinique Périnatale Mohammed VI, la commission propose le soumissionnaire n°1 (**ETS BEGNE NIARE**), comme attributaire provisoire du contrat, pour un montant de **Soixante-Neuf Millions Neuf Cent Trois Mille Deux Cent *Francs* (69 903 200) CFA TTC**, et un délai d'exécution de Trois (03) mois à compter de la date de notification du contrat.

Bamako, le 11 /03/2025

Le Rapporteur

Le Président de séance

M. Makan DANSOKO

M. Lanciné COULIBALY

Ont signé

Membres :

- **M. Lassana CAMARA**

CPM-VI/MSDS

- **Kadidia**

SANOGO

CPM-VI/MSDS

MINISTERE DE LA SANTE ET DU
DEVELOPPEMENT SOCIAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But – Une Foi

SECRETARIAT GENERAL

CLINIQUE PERINATLE MOHAMMED VI-
BAMAKO

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX A COMPETITION OUVERTE (DRPCO) N°001/MSDS-CPMVI-B- 2025, RELATIVE A LA FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX SOLAIRES ET TOUS LES ACCESSOIRES AU COMPTE DE LA CLINIQUE PERINATALE MOHAMMED-VI DE BAMAKO
--

Passation des Marchés de Fournitures ou de Services courants

Source de financement : Budget National – Exercice 2025

2025

Préface

Ce Dossier type de Demande de Renseignements et de Prix a été préparé par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDSP) pour la passation de marchés de fournitures ou de services par Demande de Renseignements et de Prix (DRP), qu'elle soit à compétition ouverte ou restreinte

Le présent dossier comprend les pièces suivantes :

- L'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation
- Les Instructions aux Candidats
- La Lettre de soumission de l'offre
- Le Modèle de garantie de soumission,
- Le Cadre de devis estimatif
- Le Cadre du bordereau des prix unitaires
- La Description technique des fournitures
- Le Formulaire de renseignement du candidat ;
- Le Modèle de garantie de soumission ;
- Le Modèle d'autorisation du Fabricant ;
- Le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;
- Le Modèle de garantie de bonne exécution
- Le Modèle d'attestation bancaire de disponibilité de crédits ;
- Le Modèle de formulaire de contrat ;
- Le Modèle de rapport d'évaluation des offres

L'Autorité contractante doit prendre soin de compléter l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation et d'indiquer les prescriptions techniques et les quantités dans le Cadre de devis estimatif.

Le Candidat doit prendre soin de compléter la lettre de soumission de l'offre, la garantie de soumission (le cas échéant), le devis estimatif, le bordereau des prix unitaires et d'indiquer les spécifications techniques. En outre, son offre doit comprendre les documents attestant qu'il est admis à concourir, possède les qualifications requises pour exécuter le marché si son offre est retenue et tout autre document stipulé dans la Demande de Renseignements et de Prix (DRP).

Table des Matières

Section I - Avis d'Appel à Concurrence	4
Section II - Instructions aux Candidats.....	6
Section III – Modèles d'annexes.....	10
1. Lettre de soumission.....	10
2. Cadre du Devis estimatif.....	11
3. Cadre du Bordereau des prix unitaires.....	12
4. Description technique des Fournitures ou de services courants	13
5. Formulaire de renseignements sur le Candidat	14
6. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire)	15
7. Modèle d'autorisation du Fabricant (Sans objet)	17
8. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé (Sans objet)	18
9. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier) (Sans objet).....	19
10. Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits	21
11. Formulaire de Contrat.....	22
Le délai d'exécution du présent marché est dejours, à compter de sa date de notification au.....	23
Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le	24
En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à un deux mille cinq centième (1/2500 ^{ème}) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.....	24
L'Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.....	24
Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.....	24

Section I - Avis d'Appel à Concurrence

Ministère de la Santé et du Développement Social

DRPCO n°001/MSDS-CPMVI-B 2025

Relative à la fourniture et pose de panneaux solaires et tous les accessoires au compte de la Clinique Périnatale Mohammed-VI De Bamako.

La Clinique Périnatale Mohammed VI-B dispose de fonds sur le financement de Budget National - Exercice 2025, pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture et pose de panneaux solaires et tous les accessoires au compte de la Clinique Périnatale Mohammed-VI De Bamako.

1. la Clinique Périnatale Mohammed VI sollicite des offres sous plis fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants : à la fourniture et pose de panneaux solaires et tous les accessoires au compte de la Clinique Périnatale Mohammed-VI De Bamako, la fourniture de matériels électriques ou solaires.

2. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte tel que défini à l'article 24 de l'Arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Code des Marchés publics et des Délégations de Service Public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Clinique Mohammed VI, à Sebénicoro, Tél. : 20 23 29 58, et prendre connaissance du Dossier d'Appel à la Concurrence à l'adresse mentionnée ci-après : Direction de la Clinique Mohammed VI, à Sebénicoro, Tél. : 20 23 29 58, **de 08 heures à 16 heures**.

4. **Les exigences en matière de qualifications sont :**

Capacité technique et expérience :

- avoir réalisé au moins deux (02) marchés similaires au cours des années 2020 à 2024 , prouvés soit par les attestations de bonne exécution, soit par les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive et les copies des pages de garde et de signature du marché correspondant ou tout document émanant d'institutions publiques ou parapubliques ou internationales » ;
- **Pour les sociétés nouvellement créées** et dont la date d'établissement du premier bilan n'est pas arrivée à la date de dépôts des offres : Elles sont dispensées de la présentation des états financiers et la preuve des expériences similaires. Toutefois, pour l'appréciation des expériences, la candidature de ces sociétés sera examinée au regard des capacités professionnelles et techniques par le biais des expériences et références de leurs dirigeants ou collaborateurs. **Pour ce faire, elles doivent fournir les CV d'au moins un membre du personnel ayant une expérience similaire ;**
- Fournir les fiches techniques (**catalogues originaux et prospectus**) décrivant les caractéristiques et les performances des fournitures pour lesquelles le candidat fait une offre conformément aux spécifications techniques demandées.

Capacité financière :

- fournir les états financiers (bilan, extraits de bilan et compte d'exploitation) **des années 2021, 2022 et 2023, certifiés** par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit à l'Ordre. Sur ce bilan doit figurer la mention suivante apposée par le service compétent des impôts « bilan ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts »
- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen sur les années **2021, 2022, 2023** au moins égal à **trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA ;**

- **Les sociétés nouvellement créées** doivent fournir une attestation bancaire de ligne de crédit ou de disponibilité de fonds d'un montant d **20 000 000 FCFA**.

Les fiches techniques rédigées dans une langue autre que le français doivent être accompagnées d'une traduction en langue française ; dans ce cas et aux fins de l'interprétation de l'offre, la traduction française fera foi

5. Les candidats devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes :

- **Copie certifiée du registre de commerce ;**
- **Copie certifiée du certificat de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;**
- **Copie certifiée du quitus fiscal en cours de validité ;**
- **Copie certifiée de la Carte du Numéro d'Identification Fiscale ;**
- **Attestation de la TVA.**

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel à la Concurrence complet ou le retirer gratuitement ou à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Direction de la Clinique Mohammed VI, à Sebénicoro, Tél. : 20 23 29 58.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction de la Clinique Mohammed VI, à Sebénicoro, Tél. : 20 23 29 58, au plus tard le **10 septembre 2024 à 09 heures 45 minutes**. **Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **deux millions (2 000 000) F CFA**, conformément à l'article 69 du CMP.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **27 décembre 2024 à 10 heures 00 minute** à l'adresse suivante : Direction de la Clinique Mohammed VI, à Sebenikoro, Tél. : 20 23 29 58.

P/Le Directeur Général/PO
L'Adjoint

M. Lanciné COULIBALY
Inspecteur ses Services Economiques

Section II - Instructions aux Candidats

L'objet de la Section I est de donner aux soumissionnaires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leur offre en réponse à la publication d'une Demande de Renseignements et de Prix (DRP) conformément aux conditions fixées par l'Autorité contractante. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

- | | |
|--|---|
| 1. Dispositions générales | 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire. |
| 2. Éclaircissements apportés au Dossier d'appel concurrence | 2.1 Un candidat éventuel désirant des éclaircissements sur les documents contactera l'Autorité contractante, par écrit, à l'adresse de l'Autorité contractante indiquée dans la DRP. L'Autorité contractante répondra par écrit, au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres, à toute demande d'éclaircissements reçue au plus tard six (6) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. Il adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de l'origine) à tous les candidats éventuels qui auront obtenu le Dossier d'appel à la concurrence au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. |

B. Contenu du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix

- | | |
|------------------------------|--|
| 3. Contenu du Dossier | 3.1 Le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. |
|------------------------------|--|

Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :

- (a) L'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ;
- (b) Les Instructions aux Candidats ;
- (c) Le Modèle de lettre de soumission de l'offre ;
- (d) Le Modèle de garantie de soumission ;
- (e) Le Modèle d'autorisation du Fabricant ;
- (f) Le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;
- (g) Le Cadre de devis estimatif ;
- (h) Le Cadre du bordereau des prix unitaires ;
- (i) La Description technique des fournitures ;
- (j) Le Modèle de garantie de bonne exécution ;
- (k) Le Modèle de formulaire de contrat ;
- (l) Le Modèle de rapport d'évaluation des offres.

- | | |
|-----|--|
| 3.2 | Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de DRP. |
|-----|--|

C. Préparation de l'offre en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix

- | | |
|-----------------------------|---|
| 4. Langue de l'offre | 4.1 L'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le Candidat et l'Autorité contractante seront |
|-----------------------------|---|

rédigés dans la langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction dans la langue française, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, ladite traduction fera foi.

- 5. Documents constitutifs de l'offre**
- 5.1 L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :
- (a) La lettre de soumission remplie, datée et signée ;
 - (b) La garantie de soumission dûment établie, le cas échéant ;
 - (c) Le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
 - (d) Le devis estimatif dûment rempli, daté et signé ;
 - (e) La spécification technique des fournitures dûment élaboré, datée et signée ;
 - (f) Les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat est admis à concourir ;
 - (g) Les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat possède les qualifications requises pour exécuter le Contrat si son offre est retenue ; et
 - (h) tout autre document stipulé dans la DRP.
- 6. Mention du prix**
- 6.1 Le soumissionnaire précisera dans la lettre de soumission le prix total de l'offre, toutes taxes comprises. Il y indiquera également tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais. Le prix total sur la lettre de soumission doit correspondre au total TTC du devis estimatif.
- 6.2 Le soumissionnaire complétera le Bordereau des prix unitaires, le tableau des spécifications techniques en indiquant les caractéristiques de chaque article et les délais de livraison qu'il propose.
- 7. Monnaies de l'offre**
- 7.1 Les prix seront libellés en FCFA.
- 8. Délai de validité des offres**
- 8.1 Les offres seront valables pour la période stipulée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.
- 9. Garantie de soumission**
- 9.1 Dans le cadre des Demandes de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte, le Candidat fournira une garantie de soumission qui fera partie intégrante de son offre, comme spécifié dans l'avis d'appel à la concurrence. Cette garantie devra être conforme au formulaire de garantie de soumission figurant dans le présent dossier.

D. Dépôt des offres

- 10. Cachetage et marquage des offres**
- 10.1 Les Soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :

- (a) adressée à l'Autorité contractante à l'adresse indiquée dans l'avis d'appel à concurrence et ;
- (b) portera le nom du marché, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

11. Date et heure limite de dépôt des offres

- 11.1 Les offres proposées en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

12. Ouverture des plis par l'Autorité contractante

- 12.1 L'Autorité contractante ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.
- 12.2 L'Autorité contractante préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis qui sera remis à tous les soumissionnaires.

13. Evaluation et Comparaison des offres

- 13.1 L'Autorité contractante procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant à :
- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, des spécifications techniques et, le cas échéant, de la garantie de soumission ;
 - La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant, les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
 - L'élaboration d'un tableau récapitulatif et de comparaison des offres évaluées.

F. Attribution du marché

14. Attribution du marché

- 14.1 L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant soumis l'offre conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix, évaluée la moins disante.

15. Information des candidats

- 15.1 Après l'avis de la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations du Service Public ou du bailleur de fonds sur la proposition d'attribution, l'Autorité contractante avise immédiatement les autres Soumissionnaires du rejet de leurs offres, et leur restitue les garanties de soumission. L'autorité contractante doit communiquer par écrit à tout soumissionnaire écarté les motifs du rejet de son offre, le montant du marché attribué, le nom de l'attributaire, ainsi qu'une copie du procès-verbal d'attribution, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de sa demande écrite.

- 16. Notification du contrat** 16.1 Les contrats, après accomplissement des formalités d'approbation doivent être notifiés avant tout commencement d'exécution. La notification consiste en un envoi du contrat signé au titulaire. Le marché entre en vigueur dès sa notification ou à une date ultérieure si le marché le prévoit.
- 17. Garantie de bonne exécution** 17.1 Le cas échéant, la garantie de bonne exécution est constituée dès la notification du marché, et en tout état de cause préalablement à tout mandatement effectué au titre du marché. Le titulaire du marché fournira la garantie de bonne exécution, conformément à la réglementation en vigueur, en utilisant le Formulaire de garantie de bonne exécution figurant en annexe.
- 18. Recours** 18.1 Tout candidat ou soumissionnaire s'estimant injustement évincé des procédures de passation des marchés peut exercer un droit de recours dans les conditions fixées au CMP.

Section III – Modèles d’annexes

1. Lettre de soumission

Date :

Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte : N°001/MSDS-CPMVI-B 2025
A : *(Indiquer le nom et l’adresse de l’Autorité contractante)*

Messieurs et/ou Mesdames,

Je soussigné(e) (Nom et titre du titulaire du contrat),
Agissant au nom et pour le compte de (Nom du Bureau/Firme)
Inscrit au Registre du Commerce sous le n°
Numéro d’identification fiscale (NIF) :
Faisant éléction de domicile à :

Attestons, après avoir examiné le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons la fourniture et pose de panneaux solaires et tous les accessoires au compte de la Clinique Périnatale Mohammed-VI De Bamako, conformément à la Demande de Renseignements et de Prix à compétition Ouverte pour la somme de *[indiquer le prix total de l’offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Cadre du Devis Estimatif ci-joint et qui fait partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Cadre du Devis Estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour l’ouverture des plis, telle que stipulée dans l’Avis d’appel à la concurrence ou la Lettre d’invitation ; l’offre nous engagera et sera acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d’intérêt tel que défini à l’article 22 du Code des marchés publics.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d’octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d’obtenir le marché.

Il est entendu par nous que vous n’êtes pas tenus d’accepter l’offre évaluée la moins - disante en fonction des critères exprimés en termes monétaires, ni l’une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Jusqu’à ce qu’un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par la notification d’attribution du marché constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Fait à le2024.

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : ____

Ministère de la Santé et du Développement Social

Demande de Renseignements et de Prix : N° 002/MSDS-CPMVI-B du ...
Date de remise des offres : _

2. Cadre du Devis estimatif
(à remplir par le soumissionnaire)

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
					délai	lieu
1.	F/P Panneaux solaires photovoltaïques 540 WC	180			Trois (03) mois	CPMVI-B
2.	F/P Convertisseurs hybrides 15 KVA	10			Trois (03) mois	CPMVI-B
3.	Accessoires d'implantations et installations	01			Trois (03) mois	CPMVI-B
4.	Batterie hybrides	10			Trois (03) mois	CPMVI-B
	TOTAL HT					
	TVA 18%					
	TOTAL TTC					

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

Ministère de la Santé et du Développement Social

Demande de Renseignements et de Prix : N°002/MSDS-CPMVI-B du
Date de remise des offres : _

3. Cadre du Bordereau des prix unitaires
(à remplir par le soumissionnaire)

N°	Désignation	Prix unitaires en Chiffres	Prix unitaires en Lettres
1.	F/P Panneaux solaires photovoltaïques 540 WC		
2.	F/P Convertisseurs hybrides 15 KVA		
3.	Accessoires d'implantations et installations		
4.	Batterie hybrides		

[Signature] *[Titre]*
Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de :

Ministère de la Santé et du Développement Social

Demande de Renseignements et de Prix : N°002/MSDS-SG du ... Date de remise des offres : _

4. Description technique des Fournitures ou de services courants

(à remplir par l'Autorité contractante)

N°	Désignation	Description détaillée de l'article		Quantité	Livraison	
		Les spécifications techniques demandées	Les spécifications techniques proposées		Délai	Lieu
01	F/P Panneaux solaires photovoltaïques 540 WC	540 WC	540 WC	180	03 mois	CPMVI -B
02	F/P Convertisseurs hybrides 15 KVA	15 KVA	15 KVA	10		
03	Accessoires d'implantations et installations	Accessoires d'implantations et installations	Accessoires d'implantations et installations	01		
04	Batterie hydrides	Batterie hydrides	Batterie hydrides	10		

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

N.B.

Les spécifications techniques proposées par les soumissionnaires doivent obligatoirement mentionner la marque et le modèle proposé et être accompagné de la documentation technique détaillée permettant de vérifier l'adéquation des spécifications proposées à la demande.

Une description détaillée des caractéristiques du matériel proposé par le fournisseur doit être présenté dans la colonne idoine. Un simple copier/coller de la colonne « spécifications techniques requises » dans la colonne « spécification technique proposées », peut ainsi être un motif de rejet de l'offre.

5. Formulaire de renseignements sur le Candidat

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Avis No. : *[Insérer les références de l'Avis d'Appel à concurrence]*

1. Nom du Soumissionnaire : <i>[Insérer la dénomination légale du Soumissionnaire]</i>
2. Pays où le Soumissionnaire est, ou sera légalement enregistré au registre du commerce : <i>[Insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>
3. Année d'enregistrement du Soumissionnaire au registre du commerce : <i>[Insérer l'année d'enregistrement]</i>
4. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : <i>[Insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]</i>
5. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : <i>[Insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse : <i>[Insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]</i> Téléphone/Fax : <i>[Insérer le no de téléphone/fax du représentant du Soumissionnaire]</i> Adresse électronique : <i>[Insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]</i>
6. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après : <i>[Cocher la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]</i> ☐ Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée

6. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire)

[La banque remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[Insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [Insérer nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Insérer date]

Garantie de soumission no. : *[Insérer N° de garantie]*

Nous avons été informés que *[Identifier le candidat]* (ci-après dénommé « le Candidat ») a répondu à votre appel d'offres n°. *[Insérer n° de l'avis d'appel d'offres]* pour la livraison de fournitures et/ou la prestation de services *[Insérer la description appropriée selon les cas]* et vous a soumis son offre en date du *[Insérer date du dépôt de l'offre]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du dossier d'Appel d'offres, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du Soumissionnaire, nous *[Insérer nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de *[Insérer la somme en FCFA ou un montant équivalent dans une monnaie internationale librement convertible]*. _____ *[Insérer la somme en lettres]*.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Soumissionnaire n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre, à savoir :

- a) S'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs ; ou
- b) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ;
ou
- c) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante avant l'expiration de cette période, il :
 - 1. ne signe pas le Marché ; ou
 - 2. ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ; ou
- d) s'il a fait l'objet d'une sanction du Comité de règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) ou d'une juridiction compétente, conduisant à la saisine des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux articles 127 et 128 du Décret n° 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public.

La présente garantie expire :

(a) si le marché est octroyé au Soumissionnaire, lorsque nous recevrons une copie du Marché signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du Soumissionnaire ; ou

(b) si le Marché n'est pas octroyé au Soumissionnaire, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification au Soumissionnaire du nom du Soumissionnaire retenu, ou (ii) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'Offre ainsi que spécifié aux DPAO et dans la lettre de soumission du candidat. Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue au plus tard à cette date.

En tout état de cause, la présente garantie de soumission doit être établie conformément à l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie (encore appelée garantie à première demande) et à ses mentions obligatoires.

Signature de la banque

7. Modèle d'autorisation du Fabricant (Sans objet)

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DRP No. : *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]*

A : *[Insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

ATTENDU QUE :

[Insérer le nom complet du Fabricant] sommes fabricant réputé de *[Indiquer les fournitures produites]* ayant nos usines *[indiquer adresse complète de l'usine]*

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]* pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Fabricant]*

En date du _____ jour de _____ *[Insérer la date de signature]*

8. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé (Sans objet)

[Le Soumissionnaire exige du Distributeur Agréé qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Distributeur Agréé et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Distributeur Agréé. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DRP No. : *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]*

A : *[Insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

ATTENDU QUE :

[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé] sommes distributeur agréé de *[Indiquer les fournitures produites]*, suivant l'agrément *[Indiquer les références de l'agrément]*, ayant nos sites *[indiquer adresse complète de l'usine]*

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]* pour ces fournitures.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé]*

En date du _____ jour de _____ *[Insérer la date de signature]*

9. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier) (Sans objet)

[Sur demande du Titulaire, l'organisme financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : _____
DRP n° : _____

_____ [Insérer nom et adresse de l'organisme financier d'émission]

Bénéficiaire : _____ [Insérer les nom et adresse du Maître d'Ouvrage]

Garantie de bonne exécution no. : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché no. _____ [Insérer le n°] en date du _____ [Insérer la date] pour l'exécution de _____ [Insérer la description des fournitures et/ou services connexes] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous _____ [Insérer le nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [Insérer la somme en chiffres] _____ [Insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le _____ [Insérer la date] _____ [Insérer le mois] 2 _____ [Insérer l'année],¹ et toute demande de paiement doit être reçue au plus tard à cette date.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie et à ses mentions obligatoires.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du Ministère chargé des Finances.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque]

¹ La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses administratives générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. Dans le cas d'une prorogation de la durée du Marché, le Maître d'Ouvrage devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie.

[Insérer la signature]

[Signature]

Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

10. Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits

Nous soussigné, (nom de la banque) ayant notre siège à
..... (adresse de la banque), attestons par la présente que l'Entreprise
..... (nom de l'entreprise), domiciliée chez nous sous le numéro de compte
..... (numéro de compte de l'Entreprise), dispose de liquidités et ou de facilités de
crédits net de tous autres engagements contractuels et à l'exclusion de tout paiement d'avance qui pourraient
être faits dans le cadre du marché relatif à la fourniture de (désignation des
fournitures), d'un montant de (montant de l'attestation au moins égal à celui indiqué
dans l'Avis d'Appel à Concurrence ou la Lettre de Demande de Renseignement et de Prix) FCFA.

En foi de quoi, nous lui délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Date :

Signature et Cachet de la Banque

11. Formulaire de Contrat

CONTRAT No _____

APPROUVE LE _____

NOTIFIE LE _____

OBJET : la fourniture et pose de panneaux solaires et tous les accessoires au compte de la Clinique Périnatale Mohammed-VI De Bamako.

TITULAIRE : _____

MONTANT DU MARCHÉ : _____

DÉLAI D'EXÉCUTION : _____

FINANCEMENT : Budget National – Exercice 2025

CHAPITRE : _____

PRM : La Clinique Périnatale Mohammed VI-B.

ENREGISTRE au Service des Impôts

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix ouverte N° 01 intervenue le _____ entre La Clinique Périnatale Mohammed VI (ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante ») d'une part et [nom et adresse complète du Fournisseur] (ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

- ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire à la fourniture et pose de panneaux solaires et tous les accessoires au compte de la Clinique Périnatale Mohammed-VI De Bamako et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à [indiquer le prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en Hors Taxes] (ci-après désigné comme le «Le montant du contrat»).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) La lettre de Soumission ;
- (b) Le devis estimatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire];
- (c) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (d) Les spécifications techniques ;
- (e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services courants).

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de [à préciser en lettres et en chiffres] F.CFA, Hors Taxes. Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est dejours, à compter de sa date de notification au prestataire.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après :

Les règlements au profit du fournisseur (ou du prestataire de service) au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte N° [à préciser] ouvert au nom de l'entreprise [à préciser] à la Banque [à préciser] à [Pays à préciser], après livraison et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante ».

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION (Sans objet)

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de [Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible].

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à un deux mille cinq centième ($1/2500^{\text{ème}}$) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT

L'Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 11 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

Lu et accepté par Le fournisseur Bamako, le _____	Conclu par Le Chef de Service Administration et Finances Bamako, le _____
Vu par Le Contrôleur Financier Bamako, le _____	Approuvé par P Le Directeur Général P.O L'Adjoint Bamako, le _____